

Code national de la faluche

130^e anniversaire de la Faluche

D'après les décisions des Croix, lors :

Centenaire de la Faluche

Reims les 25 et 26 Juin 1988

États Généraux de la Faluche

Dijon, les 23, 24 et 25 Juin 1989

Convention Nationale de la Faluche

Lille les 22, 23 et 24 juin 1990

Congrès Nationaux de la faluche

Clermont-Ferrand, les 23, 24 et 25 Juin 1991

Poitiers les 24, 25 et 26 Juin 1992

Nancy, les 3, 4 et 5 Juillet 1993

Toulouse les 1, 2 et 3 Juillet 1994

Paris les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 1995

Orléans les 28, 29 et 30 Juin 1996

Montpellier les 27, 28 et 29 Juin 1997

Reims les 2, 3, 4 Juillet 1998

Grenoble les 25, 26 et 27 Juin 1999

Lille les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 2000

Poitiers les 29, 30 Juin et 1er Juillet 2001

Paris les 28, 29 et 30 Juin 2002

Bordeaux les 27, 28 et 29 Juin 2003

Toulouse les 2, 3, 4 Juillet 2004

Lyon les 8, 9 , 10 Juillet 2005

Onzain les 7, 8, 9 Juillet 2006

Montpellier les 29 Juin, 30 et 1er Juillet 2007

Reims les 4, 5, 6 Juillet 2008

Strasbourg les 3, 4 et 5 Juillet 2009

Grenoble les 2, 3 et 4 juillet 2010

Aix-en-Provence les 7, 8 et 9 juillet 2011

Paris les 6, 7 et 8 juillet 2012

Nantes les 5,6 et 7 juillet 2013

Toulouse les 4,5 et 6 juillet 2014

Rouen les 3,4 et 5 juillet 2015

Lille les 1, 2 et 3 Juillet 2016

Montpellier les 30 Juin, 1 et 2 Juillet 2017

Reims les 6,7 et 8 juillet 2018

Article I

La faluche est une tradition des étudiants de France, elle se veut être le folklore le plus représentatif de ceux-ci. Son appartenance est symbolisée par le port du béret homonyme créé par et pour eux.

L'idée d'instaurer une coiffe est née au retour d'un voyage effectué par une délégation d'étudiants français aux Fêtes du Huitième Centenaire de l'Université de Bologne au mois de juin 1888.

Le béret a été créé à l'initiative de l'Association Générale des étudiants de Paris et officialisé par elle, le 20 décembre 1888 au Théâtre Beaumarchais à Paris.

Article II

La faluche est portée de nos jours dans certaines facultés et écoles, d'une manière habituelle ou à titre exceptionnel, lors de manifestations estudiantines. On ne l'enlève pas, même devant un professeur, sauf s'il a le rang de recteur. Elle ne se réclame d'aucune appartenance politique, religieuse ou syndicale.

Article III

Escholier, il est interdit de faire de la faluche une succursale de Monoprix. Elle doit être le parchemin qui s'enorgueillit toujours de nouvelles richesses de l'histoire de l'étudiant. A ce titre le Grand Maître (peu importe lequel) peut décider de faire enlever un insigne qu'il juge non représentatif de l'étudiant.

Article IV

L'étudiant doit se conformer à ces dispositions assez larges pour permettre toute fantaisie, assez strictes pour réaliser l'uniformité.

Article V

La faluche comporte deux parties

1. Le ruban circulaire avec ses emblèmes (cursus estudiantin).
2. Le velours noir avec ses rubans et insignes.

Article VI

Le ruban circulaire est à la couleur de la discipline principale. Pour les disciplines secondaires (double inscription), on placera sur le bord supérieur du ruban de la discipline principale, un ruban plus mince aux couleurs de cette (ou ces) discipline(s) annexe(s). Voici les couleurs nationalement adoptées, basées à l'origine sur celles des toges doctorales et professorales des universités françaises :

Chirurgie dentaire	Velours violet
Médecine	Velours rouge
Ostéopathie	Velours bleu
Paramédical	Velours rose
Pharmacie, préparateur en pharmacie	Velours vert
PACES, prépas santé	Velours marron
Sage-femme	Velours fuchsia
Vétérinaire	Velours bordeaux
Administration Economique et Sociale	Satin vert clair
Architecture, Beaux-arts, Cinéma	Satin bleu
Arts du spectacle	Satin bleu
Classes préparatoires	Satin marron
Communication	Satin suivant l'UFR de rattachement
Droit	Satin rouge
Ecole de commerce, gestion, communication et journalisme	Satin vert & rouge
Ecoles d'ingénieurs	Satin bleu & noir
ESPE	Satin aux couleurs de la discipline étudiée
Second degré	Satin aux couleurs de la discipline étudiée
Filières sportives	Satin vert foncé
DUT & BTS	Satin blanc
IUP	Satin aux couleurs de la discipline étudiée
Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales	Satin jaune
Musique, musicologie	Satin argenté
Oenologie	Satin saumon
Sciences	Satin violet
MIASHS	Satin violet
Sciences économique, Gestion, IAE	Satin orange
Sciences politiques	Satin bleu & rouge

Article VII

Sur le ruban circulaire doivent figurer :

1° le baccalauréat

Bac L	φ
Bac ES	β
Bac S	ε
Bac International	Lettre « i » après bac principal

Autres Bacs

Lettres ou initiales correspondantes

Capacitaire

C

DAEU

« DAEU »

NB : A la fin du cursus pourra figurer un petit « a » pour l'agrégation et/ou un petit « c » pour le CAPES, suivis d'une petite palme.

2° L'emblème de la discipline

Administration Économique et Sociale

« AES »

Architecture

Équerre et compas

Archéologie

Sphinx

Arts du spectacle

Masque de comédie

Beaux-Arts

Palette et pinceau

B.T.S.

« BTS »

Chirurgie dentaire

Molaire

Cinéma

Clap de cinéma

Classes préparatoires

Chouette bicéphale

Communication

Caducée Mercure

Droit

Glaive et balance

Écoles de commerce, gestion, communication, journalisme

Caducée Mercure

Écoles d'ingénieurs

Étoile et foudre

ESPE

« ESPE »

MIASHS

« MIASHS »

Filières sportives

Coq

Géographie

Globe

Histoire

Casque de Périclès

Infirmiers

Caducée infirmier

I.A.E

« IAE »

I.U.T.

« IUT »

I.U.P.

« IUP »

Kiné

Caducée Mercure

Lettres, Langues

Livre ouvert et plume

Médecine

Caducée médecine

Musique et Musicologie

Lyre

Œnologie

Grappe de raisin

Ostéopathie

Sphénoïde

Paramédical

Ciseaux

PACES	Tête de mort sur fémurs croisés
Pharmacie	Caducée pharmacie
Philosophie	Φ
Préparateur en Pharmacie	Mortier et pilon
Psychologie	Ψ (Psi)
Sage Femme	Croix d'Ânk
Sciences	Palmes croisées de chêne et de laurier + initiales de la filière
Sciences économiques et gestion	Caducée Mercure
Sciences politiques	Parapluie
Social	Initiales de la filière
Sociologie	Grenouille
Vétérinaire	Tête de cheval

NB : Le cas de la L1 Santé. En cas de le L1 réussie, la première année sera sanctionnée par un velours de la même couleur que la L2 (idem pour l'emblème). En cas de L1 échoué ou en cours, la première année sera sanctionnée par le velours marron (avec pour emblème la tête de mort sur fémurs croisé).

3° le cursus universitaire

- Une étoile dorée par année d'études (se place en début d'année).
- Une large palme placée à côté de l'étoile de l'année pour le major de promotion.
- Une étoile argentée pour les années redoublées ou blanches.
- Les années de disciplines annexes seront de taille plus petite.
- La première étoile sera placée sur un petit ruban disposé de biais, de couleur bleue pour les facultés ou établissements d'État, blanche pour les facultés catholiques, écoles ou instituts privés. En cas de changement d'établissement du public vers le privé ou inversement, on placera un nouveau ruban sous l'étoile de l'année de changement.
- Une simple palme à la fin de chaque cycle (s'il n'y a pas de diplôme correspondant).
- Une double palme croisée de lauriers pour chaque diplôme obtenu (DEUG, DUT, BTS, licence, maîtrise, DU, DE, ...).
- À côté de l'étoile de l'année :
- Une tête de vache pour tout échec aux examens de première session et réussite aux rattrapages.
- Une tête de mort pour abandon d'une discipline.
- Les années validées par équivalence seront marquées par un « e » remplaçant l'étoile.
- Les années en alternance seront marquées par un "a" en dessous de l'étoile correspondante.
- Un drapeau du pays sera placé sous l'étoile de l'année d'étude si une partie quelconque de celle-ci se déroule à l'étranger.
- Une quille pendra du ruban à l'endroit du cursus où aura été effectué le service militaire ou service civique

Article VIII

Le velours peut comporter :

1° Les insignes

- Des associations étudiantes
- Des congrès auxquels vous avez participé, à condition que ceux-ci soient constitués de matériaux nobles
- Des villes où vous avez séjourné pour motifs étudiants
- Des établissements scolaires auxquels vous avez appartenu
- Des clubs auxquels vous avez appartenu ou appartenez

2° La devise

En grec, en latin, en français, en hébreu, en langue régionale, en patois ... s'inscrit en toutes lettres dans la langue correspondante, sur le velours du frontal à l'occipital à la gauche du ruban de province natale.

3° Les armes personnelles

4° les symboles

Bacchus troué	Personne abstème
Chameau	A l'endroit : célibataire A l'envers : cœur pris dans l'antichambre du mariage
Cochon	A l'endroit : n'a pas été intégré A l'envers : a été intégré
Épi de blé	Radin
Épi de blé croisé faucille	Chanceux aux examens
Fer à cheval	Chanceux
Feuille de vigne	Perte de la virginité masculine
Fourchette	Amour des plaisirs de la table
Grappe de raisin	Amour du bon vin
Lyre	Amour de la musique
Masque de comédie	Amours des arts de la scène et du cinéma
Palette vernie	Amour de la peinture
Pendu	Marié(e) ou Pacsé(e)
Plume	Amour de la littérature
Rose	Perte de la virginité féminine
Sphinx	Polyglotte (Langue des signes incluses)

Squelette	A l'endroit : Amour de l'anatomie A l'envers : Amour de l'anatomie du sexe opposé A l'envers avec une pointe de diamant entre les jambes : Homosexuel
-----------	---

Insignes décernés par le ou la partenaire :

Épée	Fin baiseur
Flèche	Éjaculateur précoce
Lime	Acte laborieux et difficile
Pensée	Experte

Insignes décernés par le Grand Maître :

Anneaux Olympiques	Excellence sportive universitaire
Bacchus	Dignité dans l'ivresse (retournable et retirable)
Bouteille de bordeaux	Cuite certifiée (coefficient multiplicateur)
Bouteille de champagne	Coma éthylique certifié
Chouette	Oiseau de nuit
Clé de sol	Digne chanteur de paillard
Coq	Grande gueule, sachant l'ouvrir
Cor de chasse	Grand chasseur devant l'éternel
Fourchette sur ruban bleu	Cordon bleu
Hache	Prise de guerre (acte exceptionnel sans vandalisme)
Mammoth	Gardien des traditions
Pachyderme (pachy)	Personne lourde
Poule	Personne très chaude
Singe	Quémandeur d'insigne (empêche de recevoir tout autre insigne)
Sou troué	Nuit passé au poste pour motif étudiant
Volant	Conducteur de fin de soirée

Insigne placé sur le ruban d'association :

Abeille	Travail et minutie associatif
---------	-------------------------------

Article IX

Lors d'une garde assurée par un étudiant en santé, tout passage de vie à trépas sera sanctionné par une unique faux placée sur le velours noir.

Article X

Sur le velours figurent aussi les rubans supérieurs de gauche à droite, du frontal à l'occipital :

1° ruban de la ville de faculté

Ruban perpendiculaire à celui de l'association, aux couleurs de la ville de faculté, surmonté d'un écusson.

L'étudiant changeant de ville de faculté (France ou étranger) placera parallèlement et en arrière du précédent, un ruban surmonté d'un écusson, aux couleurs de sa nouvelle ville universitaire, et l'année de changement en chiffres.

2° le ruban d'association

Ruban aux couleurs de l'association précisant la place occupée par l'étudiant.

3° pour les représentants d'association

- a) Pour les membres du conseil d'administration et du bureau d'association régionale : un ruban aux couleurs de la ville d'élection
- b) Pour les élus et délégués au plan national :
 - Pour les membres du conseil d'administration des associations, unions, fédérations nationales : un ruban tricolore
 - Pour les membres de bureau : un ruban tricolore avec un filet blanc de chaque coté
 - Pour le président : un ruban tricolore avec une bande blanche de chaque coté
- c) Pour les élus ou délégués au plan européen : Les couleurs de l'Europe
- d) Pour les élus ou délégués au plan international : les couleurs de l'O.N.U. Le délégué placera le ruban de plus haut grade

4° élus au conseil d'UFR, conseils d'université, conseils régionaux et nationaux

L'élu placera, du frontal à l'occipital, un ruban de couleur jaune dont l'extrémité occipitale sera laissée libre. Sur ce pendentif seront placées par mandat :

- Une grenouille argentée pour les élus au conseil d'UFR
- Une grenouille dorée pour les élus au conseil d'université
- Une tortue argentée pour les élus au CROUS
- Une tortue dorée pour les élus au CNOUS
- Les initiales des autres conseils (CNESER, OVE, COMUE,...)

- Une étoile dorée pour les VP étudiants d'université
- Une étoile argentée pour le VP étudiant d'UFR ou de CA d'IUT
- Une étoile dorée par mandat de délégués mutualistes (sur un petit ruban bleu)
- Un Glaive & Balance pour les élus au conseils disciplinaire.

5° les rubans de province et de ville de naissance

Surmontés des écussons en toile correspondants

Article XI

La faluche montpelliéraine se distingue par la présence de quatre crevés aux couleurs de la discipline principale étudiée, divisant ainsi le couvre-chef en quatre parties de velours noir égales. Ce "privilège" est réservé aux seuls étudiants de l'Université de Montpellier, en hommage à François Rabelais qui y fit ses études de médecine au XVIème siècle. Il enseigna la médecine à Montpellier qui est la plus ancienne université française (XIIème siècle). Les disciplines médicales ont conservé les couleurs traditionnelles :

Médecine	4 crevés bordeaux
Pharmacie	4 crevés verts
Chirurgie Dentaire	2 crevés bordeaux et 2 crevés violets
Paramédical	4 crevés roses

Article XII

Tout étudiant ayant, au cours de sortie, repas, ou soirée, tiré un coup en bonne et due forme, devra mettre à l'intérieur de sa faluche :

- Une **carotte** : signe de son acte valeureux et digne du grand baisouillard qu'il est.
- Un **poireau** : pour une pipe dûment accomplie
- Un **navet** : pour l'enculage
- Une **betterave** : pour un cunnilingus

Pour tout dépuçelage, il aura droit, suivant l'endroit, à **deux légumes placés en X**.

Ceci sous l'œil attentif des anciens, dignes contrôleurs des actes accomplis. Ils contrôleront en particulier que l'étudiant était sorti couvert. En espérant voir les faluches se transformer durant les années estudiantines, en de véritables potagers.

Article XIII

Dans chaque faculté ou école, il sera procédé à l'élection d'un Grand Maître, choisi par les faluchards au vu de ses mérites, et dont la tâche principale sera de

veiller à l'application des principes de base qui régissent le port de la faluche. Le GM est le garant des traditions, il veille aux baptêmes des étudiants de sa filière et fait procéder l'élection de son successeur.

Sa distinction est une croix du mérite émaillée de blanc soutenue par un ruban aux couleurs de la discipline. Lui seul est en mesure de décerner le Bacchus, l'abeille, la chouette, le coq ... (voir article VIII).

Il doit en outre certifier, avec le concours de trois autres porteurs de faluche, l'acquisition de bouteilles.

Il existe aussi des Grands Chambellans (GC) qui assistent le Grand Maître dans sa tâche. Leur distinction est une croix au mérite non émaillée soutenue par un ruban à la couleur de la discipline ou de la ville du mandat.

Article XIV

Toute faluche devra être baptisée par un Grand Maître (ou un de ses représentants légitimes) de la filière ou de la ville (de ladite Faluche) sous l'œil attentif des anciens.

Article XV

La faluche doit être portée dans toute cérémonie : repas, soirées, sorties estudiantines, ...

Article XVI

Toute personne demandant à voir le potager particulier (intérieur de la faluche) d'un(e) faluchard(e), devra comme il se doit, en passer par les armes suivant les goûts dudit étudiant, choisissant le lieu, le jour et l'heure. La faluche représentant la vie d'un étudiant, toute personne mettant une faluche ne lui appartenant pas devra subir une épreuve qu'aura choisi le propriétaire de la faluche en question.

Article XVII

La faluche est le parchemin qui s'enorgueillit des expériences de son récipiendaire, qui n'est que l'humble ambassadeur de notre communauté, de ses traditions et de son histoire. Toutes les personnes qui, par leur comportement collectif ou individuel, jetteraient l'opprobre sur notre communauté, seront sanctionnées comme il se doit. De la même manière, toute personne qui, par son comportement individuel, porterait atteinte à ses semblables sera tout autant sanctionnée par les personnes devant qui elle devra en répondre : qu'il s'agisse des parrains-marraines, des croix, ou des anciens. D'autre part, tout étudiant surpris en train de baptiser sans être porteur d'une faluche sera lui-même considéré comme impétrant. A ce titre, il encourt les pires sévices...

La couture :

A Partie échanges et cadeaux

a Ruban aux couleurs de la ville de faculté surmonté de l'écusson en toile (i)

b Ruban d'association

b1 Simple adhérent de l'association

b2 Élu ou coopté au sein de l'association

c Ruban des représentants d'associations nationales

d Ruban d'élus étudiants

B Partie Pin's de congrès et de week-ends étudiants

C Partie personnelle (art. VIII §2 à 4 et X §4) : coq, cochon, squelette, chameau, ...

e Couleur de la ville natale

f Couleur de la province natale

g Écusson de la ville natale

h Écusson de la province natale

D Partie voyage

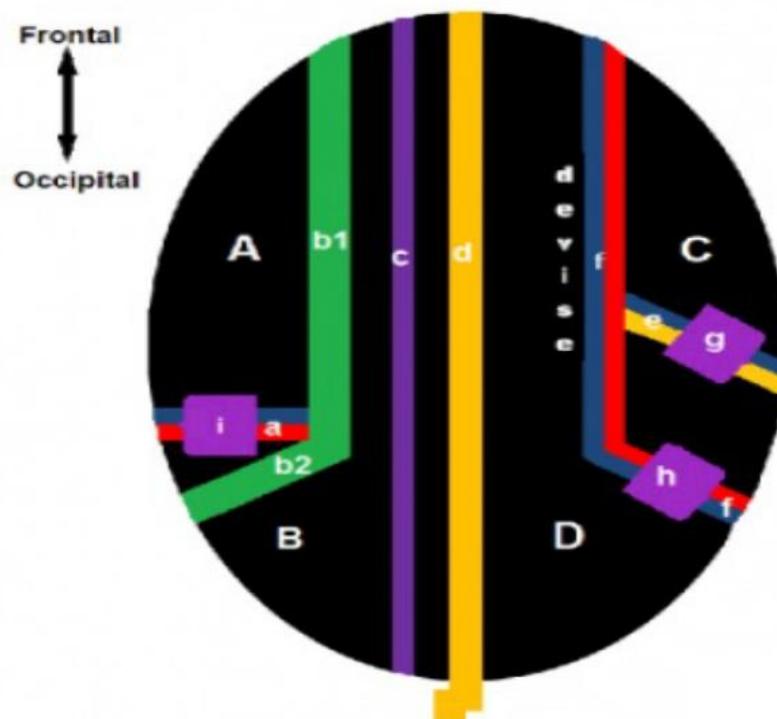


FIGURE 1 – Schéma de couture